

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FOURPOINTS MONDRIAN Part G

Code ISIN : FR0013392636

Ce fonds est géré par FOURPOINTS Investment Managers

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 4 % à un horizon de 3 ans par la gestion discrétionnaire de l'allocation et de l'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs.

La gestion s'effectue de façon discrétionnaire et repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations...).

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Indicateur de référence : La politique de gestion est par nature extrêmement souple et dépend de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés. Aucun indicateur de référence n'est défini.

Stratégie de gestion : L'objectif du Fonds est de rechercher en permanence des opportunités de marché et de rester flexible sur l'ensemble du portefeuille sans contrainte d'exposition minimum. Le gérant peut gérer le portefeuille avec un biais actions ou taux, mais conserve toute latitude, en cas d'anticipation défavorable, de réduire à 0 % ses expositions aux marchés d'actions ou de taux afin de privilégier des stratégies décorréliées de ces marchés.

Les investissements étant majoritairement réalisés au travers d'OPCVM sélectionnés, ou en direct (max 49%).

Toutes les zones géographiques, toutes les classes d'actifs (actions, obligations, alternatif ou monétaire) peuvent être représentées, de même que certains choix sectoriels ou de style peuvent être effectués.

Aucune allocation stratégique de référence n'est déterminée. Le portefeuille du Fonds est composé selon un principe de recherche de valorisation du portefeuille peu corrélée aux marchés.

En fonction de ses anticipations sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions fortes, le gérant sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine la pondération qu'il souhaite affecter à chacun d'entre eux.

Les investissements sont réalisés principalement au travers d'OPCVM sélectionnés à partir de critères quantitatifs et qualitatifs.

Le Fonds sera investi au minimum à hauteur de 50% de son actif en parts et actions d'autres OPCVM et pourront représenter jusqu'à

100% de son actif. Seuls les fonds investissant au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou de fonds d'investissement sont éligibles.

Le Fonds pourra également investir dans la limite de 30% de son actif en parts ou actions d'autres OPC français ou européen ou fonds d'investissement de droit européens respectant les principales règles des OPCVM (cf prospectus complet, actifs éligibles).

Le Fonds se réserve la possibilité d'investir dans les OPCVM promus ou gérés par Fourpoints IM.

En vue de permettre au gérant une éventuelle diversification de ses placements, le portefeuille pourra être investi directement en actions et obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en Euros ou en devises.

Le Fonds pourra également recourir à des instruments financiers à terme simples tels que les contrats futures et les options permettant de couvrir ou de s'exposer aux marchés actions et principaux indices mondiaux actions.

Ces stratégies participent à la poursuite de l'objectif de gestion. Elles permettent de protéger la performance déjà acquise lorsque le gérant anticipe une phase de baisse sur les marchés, ou d'exposer le portefeuille lorsque le gérant anticipe une hausse des marchés dont pourrait ne pas bénéficier pleinement les OPCVM déjà en portefeuille.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

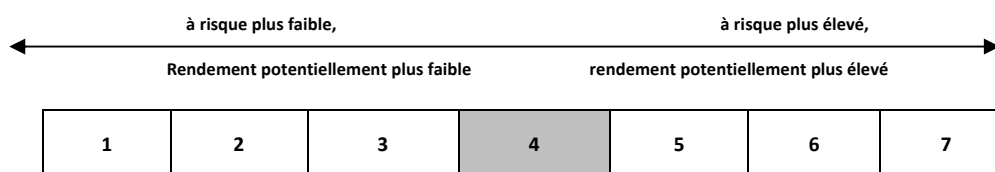
Accessoirement, le gérant se réserve la possibilité d'exposer le portefeuille aux matières premières dans les limites de la réglementation, directement ou indirectement à travers des instruments financiers ou des OPCVM sur indices de contrats à terme de marchandises.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour ouvré. Les demandes de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 10h30 auprès de notre centralisateur CACEIS Bank et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de la centralisation.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le risque de l'OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique. Ce niveau de risque intermédiaire s'explique par une allocation mixte sur les différents marchés d'actions, de taux et de crédit, ainsi que sur différentes zones géographiques.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ».

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.5%
Frais de sortie	néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

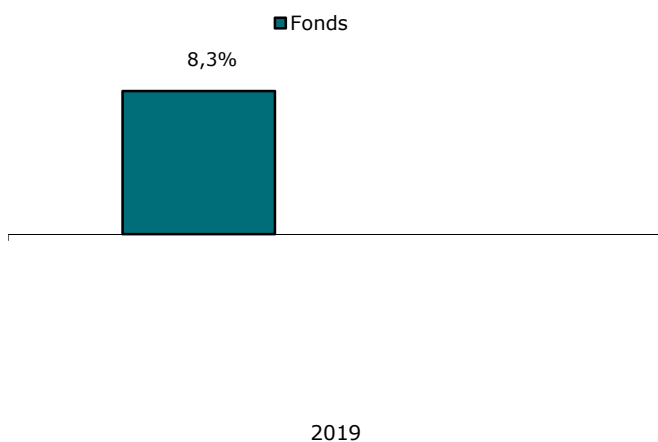
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.74% *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	12% de la performance au-delà de 4% annualisés (soit 0.52% pour l'exercice 2019)

* Ce taux se fonde sur les frais de l'exercice 2019, clos le 31/12/2019 et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.fourpointssim.com

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.fourpointssim.com

Performances passées



Indicateur de référence : Non applicable

Les commissions d'entrée éventuellement prélevées ne sont pas prises en compte dans le calcul des performances.

Les frais courants ainsi que la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul des performances.

La part G EUR a été créée le 3 janvier 2019.

La devise de référence est l'euro.

Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Informations pratiques

Le dépositaire est CACEIS BANK.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet www.fourpointssim.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de FOURPOINTS Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion FOURPOINTS Investment Managers est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 février 2020.